

## Hommage à Jean Zay - Communication

**M. LE MAIRE :** Je vous informe que le Conseil Municipal convie toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à participer à l'hommage qui sera rendu le mardi 8 juin à 18 heures 30 à Jean ZAY qui, vous le savez, est un ancien ministre assassiné par la milice il y a 60 ans. Je souhaiterais que le Conseil Municipal dans sa quasi totalité soit présent au Gymnase Jean Zay et je compte sur la presse et je l'en remercie d'avance, pour bien annoncer cette manifestation afin que la population puisse s'y associer le plus largement possible.

**M. Jean ROSSELOT :** Il faut remercier Joseph PINARD pour la documentation qu'il a produite dans BVV sur l'affaire Jean ZAY.

**M. LE MAIRE :** Je crois qu'il sera sensible à ces remerciements surtout venant de ta part Jean, donc on remerciera aussi Joseph PINARD pour la qualité de ce document. Lorsque tu es constructif, Jean, tu reçois les félicitations publiques du Maire, continue, tu es sur la bonne voie !

Dont acte.